

À LA UNE

Avec ce bulletin, s'achève une année 2014 qui a montré la pertinence des axes de recherche adoptés par le réseau ; elle a également prouvé que les résultats obtenus intéressaient des acteurs tels que le Groupe de Travail sur le Développement du G20 et l'OCDE, et qu'il existe donc bien des capacités francophones susceptibles d'intervenir dans les débats en cours. En mettant l'accent sur une vision globale du financement du développement, à travers la mobilisation des différentes formes d'aide, des sources nationales et des partenariats divers avec le secteur privé, ainsi que sur la meilleure façon de mesurer l'aide au développement, le réseau s'est placé au cœur des réflexions de la communauté internationale et a conquis sa légitimité. Et l'adoption de la Stratégie économique pour la Francophonie, à l'occasion de notre XVème Sommet, le conforte dans cette position.

2015 lui permettra de relever deux nouveaux défis, celui d'une contribution francophone significative à la Conférence sur le Financement du développement, prévue à Addis Abeba en juillet, et celui des propositions qui devront être faites pour le financement des nouveaux Objectifs du développement durable et du cadre de développement post-2015, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre. J'ai toute confiance que l'élan donné depuis la réunion fondatrice de Tokyo en 2012 sous la présidence de la RDC se maintiendra et s'amplifiera sous la nouvelle présidence du Sénégal.

Abdou DIOUF

[Déclaration du Sommet de Dakar](#)
[Stratégie économique pour la Francophonie](#)

LE RÉSEAU EN ACTION

Participation du réseau aux sessions informelles de discussions préparatoires à la 3^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement et mobilisation des délégations francophones auprès des Nations unies sur ces questions

Les délégations des pays francophones auprès des Nations unies se sont réunies les 13 et 17 novembre 2014 à New York pour échanger sur le financement du développement, en marge des premières sessions de fond informelles organisées par le département des Nations unies chargé des affaires économiques et sociales (UNDESA), en préparation de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Ces réunions se sont tenues sous la présidence du Représentant permanent du Maroc, président du Groupe des ambassadeurs francophones, en présence du Représentant permanent de l'OIF, du Représentant permanent du Bénin, président du Groupe des PMA, et avec la participation du Directeur général adjoint des finances du ministère de l'économie, des finances et du plan du Sénégal.

À cette occasion, les délégués ont notamment pris connaissance des travaux du réseau des ministres des finances des pays francophones à faible revenu, présidé depuis le 9 octobre 2014 par le Sénégal, et échangé avec des représentants de l'OCDE sur le projet des pays du Comité d'aide au développement de modernisation de l'aide publique au développement. Ils ont également échangé avec les représentants de UNDESA sur les processus préparatoires qui conduiront d'une part à la 3ème Conférence internationale sur le financement du développement, et d'autre part à l'adoption fin 2015 d'un nouveau programme pour le développement durable pour l'après 2015.

Lors des sessions de discussion de décembre, le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et du Plan du Sénégal, chargé du budget, est intervenu comme conférencier principal de la session du 12 décembre 2014. Dans le cadre de cette session qui visait à discuter des enseignements tirés de l'expérience en matière de partenariats pour le financement du développement, il a notamment présenté l'expérience du Sénégal en matière de stratégie de financement durable.

Voir les brèves concernant les réunions francophones sur le site de l'OIF :

- [13 novembre 2014 - Modernisation de l'APD](#)
- [17 novembre 2014 - Agendas post 2015](#)

Voir aussi les sessions informelles préparatoires à la 3eme Conférence internationale sur le financement du développement :

- [Session informelle du 12 décembre 2014](#)
- [Ensemble des sessions informelles préparatoires](#)

Calendrier

Accéder au [calendrier](#) des moments-clés de l'année 2015 et des actions de plaidoyer du réseau.

ACTUALITÉ DES RENCONTRES ET DÉBATS INTERNATIONAUX

Recettes publiques en Afrique : vers des statistiques comparables

Des représentants des ministères des finances issus de plusieurs pays africains se sont réunis les 25 et 26 novembre 2014 à Addis-Abeba afin de fixer le cadre de leur participation à la publication de leurs statistiques relatives aux recettes fiscales. L'Afrique du Sud, le Cameroun, le Sénégal et la Tunisie ont participé aux débats tenus dans la capitale éthiopienne avec des représentants du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, du Centre de développement de l'OCDE, du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, ainsi que de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et du Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF).

Organisée par la Commission de l'Union africaine, cette première rencontre s'inscrit dans le cadre du projet *Statistiques des recettes publiques en Afrique* de l'OCDE qui s'appuie sur la publication annuelle des [statistiques des recettes publiques de l'OCDE](#) dont le dernier volume vient d'être rendu public. Ce projet a pour objectif « d'améliorer la comparabilité, la qualité et l'accessibilité des données sur les recettes publiques des pays d'Afrique sur une base volontaire, à l'aide d'une méthodologie et d'un processus établis de longue date ».

Forte d'une expérience positive en Amérique latine et en Asie / Pacifique où des partenariats similaires avec des organisations régionales ont connu un succès non-négligeable, l'OCDE se tourne à présent vers l'Afrique et s'attèle présentement à la publication de la première édition des *Statistiques des recettes publiques en Afrique* début 2016. En prenant en compte les spécificités régionales du continent, ce recueil de statistiques fiscales comparatives devrait permettre aux dirigeants africains de disposer, sur une base commune à toute la région, d'informations complémentaires fiables pour prendre leurs décisions en matière de politique fiscale et douanière.

Plus qu'une référence statistique, ce projet se veut être une plateforme transparente d'échange d'information et de dialogue interrégional.

Intégration régionale, transition fiscale et réforme de la fiscalité indirecte interne

Co-organisé par la Ferdi et le Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, un séminaire sur le thème de l' "*Approfondissement de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et implications pour la Côte d'Ivoire*" a eu lieu à Abidjan les 24 et 25 novembre 2014. L'objectif de la rencontre consistait à explorer les principales pistes de renforcement de l'intégration régionale dans la zone UEMOA tout en préparant son extension dans le cadre de la CEDEAO.

À cette occasion, une séance a été consacrée à [l'intégration régionale, la transition fiscale et la réforme de la fiscalité indirecte interne](#). Animée par un chargé de recherches au CNRS /CERDI, cette session a voulu faire le bilan de l'harmonisation des législations fiscales des Etats membres de l'UEMOA et du processus de transition fiscale, tout en s'interrogeant sur les réformes fiscales qui s'avèrent nécessaire pour assurer l'approfondissement de l'intégration régionale. La question du rôle des différentes catégories d'impôts internes a également été soulevée, ainsi que celui des institutions communautaires chargées de la promotion des réformes fiscales.

RÉFÉRENCES ET PUBLICATIONS

La Francophonie, un atout pour le développement des échanges économiques

A l'occasion du XV^e Sommet de la Francophonie, qui s'est penché sur la dimension économique de la Francophonie, et du Forum de la Francophonie économique qui l'a suivi, une étude de la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement international (FERDI) publiée en 2013 a connu un regain d'intérêt. Cette étude intitulée « [Le poids économique de la langue française dans le monde](#) », qui se penche sur les liens entre l'appartenance à l'espace linguistique francophone et les échanges économiques dans une trentaine de pays francophones ayant le français comme langue officielle et dont au moins 20% de la population parlent cette langue, confirme que cette situation leur procure un surplus d'échanges économiques de 22%, une accroissement de la richesse par habitant de 6% en moyenne et une réduction du taux de chômage de 0,2 point.

Le principal facteur évoqué pour expliquer l'avantage économique que les pays retirent de leur appartenance à l'espace francophone est la diminution des coûts de transaction. L'une des auteurs de cette étude indique notamment dans un [entretien](#) les liens forts créés par la partage d'une langue, une plus grande facilité pour établir des contrats, communiquer ou gérer les formalités douanières, et de manière générale pénétrer un marché. Elle évoque également la plus grande fidélité à un marché que cela induirait. Pendant la crise de 2008, on a par ailleurs observé que les flux commerciaux sont plus résistants que ceux entretenus avec des pays tiers, apportant ainsi aux pays une plus grande stabilité.

La FERDI prévoit de poursuivre l'analyse des liens entre langue et économie dans un prochain ouvrage de la FERDI à paraître début 2015. L'impact du multilinguisme sur les performances économiques des pays sera notamment examiné.

Evasion fiscale : les PVD payent le prix

L'optimisation et l'évasion fiscales coûtent chaque année des milliards de dollars de pertes de revenus fiscaux aux pays en voie de développement.

Alors que les institutions de financement du développement (IFD) qui soutiennent les entreprises et mobilisent les fonds du secteur privé, au travers d'une large gamme d'instruments financiers (prêts, prises de participation, garanties, etc.), tiennent une place croissante dans le paysage du financement du développement, les [travaux de recherche d'Eurodad](#) et d'autres travaux académiques montrent que celles-ci investissent une part importante de leurs fonds par le biais de compagnies, banques ou fonds d'investissement utilisant les services offerts par les paradis fiscaux et les centres financiers offshore. Ces IFD, qui appartiennent en totalité ou en partie à des Etats et utilisent des fonds publics limités, auraient donc leur part de responsabilité dans les pertes de revenus fiscaux qui affectent les pays les plus vulnérables, dont elles visent à appuyer le développement et à réduire la pauvreté. En permettant que leurs fonds soient mis en œuvre au travers de paradis fiscaux, elles légitimeraient par ailleurs leur existence.

Eurodad reprend les travaux précédents et examine les pratiques de 3 institutions multilatérales et 14 bilatérales ayant mis en place des standards de politique interne sur l'utilisation des paradis fiscaux. Au regard de la classification proposée par l'ONG Tax Justice Network sur l'opacité des places financières, jugée plus pertinente que celle généralement utilisée du Forum global de l'OCDE, Eurodad montre qu'une forte proportion de leurs investissements passe par les 20 juridictions jugées les plus opaques, et fait une analyse critique des standards que les IFD ont adoptés pour choisir leurs canaux d'investissement.

Suggérant que les débats actuels sur la réforme de la fiscalité internationale représentent une opportunité de montrer l'exemple pour les IFD, en adoptant des pratiques fiscalement plus justes, Eurodad recommande que ces institutions accroissent leurs exigences vis-à-vis des compagnies au travers desquelles elles réalisent leurs investissements, et soient aussi plus redevables de la manière dont leurs fonds sont mis en œuvre. L'organisation appelle par ailleurs les Etats à mettre rapidement en place, sous l'égide des Nations unies, une structure intergouvernementale qui deviendrait le principal forum international pour la coopération et la transparence fiscale.

Echange automatique des renseignements fiscaux : feuille de route relative à la participation des PVD

La mobilisation des recettes demeure relativement faible dans les PVD en comparaison avec les pays développés. À la demande des chefs d'État et de gouvernement du G20, le Groupe de travail sur le développement et le G20 finances ont collaboré avec le Forum mondial, l'OCDE et d'autres organisations internationales pour élaborer une [feuille de route](#) relative à la participation des pays en développement à l'effort international de lutte contre la fraude fiscale.

Ce document a pour ambition de guider les PVD dans la mise en œuvre d'une nouvelle norme unique, dans un contexte où ils sont confrontés à des obstacles à sa mise en œuvre en termes de capacités et de moyens (volonté politique, technologies de l'information, ressources humaines, cadre juridique, entre autres).

Rappelant que l'échange automatique de renseignements est largement reconnu comme une mesure positive en faveur de la transparence mondiale et que la fiscalité représente une source essentielle de financement du développement, cette feuille de route propose aux PVD une approche étape par étape pour les assister dans leur transition vers l'échange automatique de renseignements. Les principes directeurs ainsi proposés dans ce document visent à leur permettre de préparer la structure de base capable d'accueillir la nouvelle norme dans les conditions les plus propices.

L'Europe au-delà de l'aide: évaluation de l'engagement de l'Europe à l'assistance au développement

Sous les auspices du Center for Global Development (CGD) et de la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement (FERDI), un atelier-discussion a été tenu à Paris le 6 novembre 2014 sur le thème de l'engagement de l'Europe à l'assistance au développement.

Le [document de consultation préliminaire](#) (en anglais) sur lequel s'est appuyé l'atelier repose sur la méthode d'évaluation utilisée par le CDG, l'Indice d'engagement pour le développement (*Commitment to Development Index (CDI)*), qui analyse l'engagement collectif au développement dans sept catégories : l'aide, le commerce, la finance, les flux migratoires, l'environnement, la sécurité et la technologie. Les auteurs évaluent la contribution de l'Europe en termes d'assistance au développement au cours des dix dernières années, analysent les tendances qui caractérisent la performance des 21 pays européens inclus dans l'Indice et identifient des domaines nécessitant des améliorations.

Ce papier fait partie d'une série de plusieurs documents de réflexion préparés par le CDG ayant pour objectif de guider un débat plus large et plus informé sur les politiques européennes de développement, et de proposer des recommandations de politiques. Il est prévu que le CDG produise un rapport de synthèse en fin d'année qui résumera les conclusions et recommandations des experts autour des sept grands thèmes à l'intention des institutions européennes et pays membres, soucieux d'appuyer leur stratégie de développement sur de meilleures informations.

Rapport 2014 de la CNUCED sur les pays les moins avancés

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a diffusé son dernier [rapport](#) d'analyse de la situation du développement socio-économique des 48 pays classés « moins avancés ».

Intitulé « *Croissance et transformation structurelle: un programme de développement pour l'après-2015* », le rapport 2014 focalise son attention sur l'après-2015 et la capacité des PMA à atteindre les futurs objectifs de développement durable (ODD), bien plus ambitieux que les OMD. Il passe en revue les tendances récentes et perspectives économiques propres aux PMA, analyse la progression des PMA dans la réalisation des OMD, étudie le lien inextricable entre croissance économique et développement humain, et développe la question de l'interaction entre la transformation structurelle (contributions à la productivité globale venant à la fois des changements au sein des secteurs et des mouvements entre les secteurs) et la productivité.

Selon la CNUCED, un « niveau de transformation structurelle comparable à celui des autres pays en développement les plus performants et un rythme de réduction de la pauvreté encore plus rapide que celui de la Chine » sera nécessaire pour permettre aux PMA d'atteindre ces nouveaux objectifs. Devant ces attentes de taille, l'institution propose un programme de développement pour l'après-2015 destiné aux PMA.

Le rapport complet est en anglais mais une [vue d'ensemble](#), un [communiqué de presse](#) ainsi qu'une [présentation-résumé](#) sont disponibles en français.

Afrique subsaharienne-Chine : destins croisés ?

Un [article de la revue Jeune Afrique](#) rapporte les conclusions d'une note publiée par Moody's en novembre 2014 qui met en exergue les revers d'une relation commerciale très étroite entre la Chine et l'Afrique subsaharienne.

Rappelant que les liens commerciaux avec la Chine - premier partenaire commercial de la région devant les Etats-Unis - ont indéniablement contribué au boom économique des pays du sous-continent, l'agence de notation juge néanmoins que ces derniers sont également vulnérables au ralentissement de la croissance chinoise, qui, selon les derniers résultats, n'atteindrait pas son objectif fixé à 7,5%.

Moody's souligne que c'est l'Afrique du Sud, l'Angola, la RD Congo, la République du Congo et la Zambie qui seraient le plus affectés en raison du volume des accords commerciaux qu'ils entretiennent avec la Chine.

Mobiliser les ressources au service du développement

L'échéance des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) de 2015 approche à grands pas. Le nouveau cadre stratégique qui remplacera les OMD après 2015 fait actuellement l'objet de délibérations et discussions au sein de la communauté internationale sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il est prévu que les nouveaux objectifs ainsi convenus intégreront des aspects sociaux, environnementaux et économiques dans un ensemble d'Objectifs de développement durable (ODD), qui s'appliquera à la fois aux pays en développement et aux pays développés.

Dans la perspective des discussions intergouvernementales qui se tiendront en 2015 sur le programme de développement durable pour l'après 2015 et ses moyens de financement, le **Secrétaire général des Nations unies** a publié un [rapport de synthèse](#) proposant une feuille de route pour « une dignité pour tous d'ici à 2030. Ce rapport repose sur les enseignements tirés de 20 ans d'expérience en matière de développement ainsi que des discussions et rapports relatifs au programme de développement pour l'après 2015. Il constituera la base des discussions intergouvernementales qui conduiront à l'adoption du programme lors de la prochaine Assemblée générale des Nations unies, les 25-27 septembre 2015.

Parmi les contributions concernant le financement figure le [rapport du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement](#), paru en août 2014, qui sera notamment examiné lors des discussions intergouvernementales sur le financement du développement, en vue de la 3eme Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra du 13 au 16 juillet à Addis Abeba.

Par ailleurs, dans le cadre de la publication d'un ensemble d'ouvrages consacrés aux objectifs de l'après-2015, l'**OCDE** va publier en février 2015 son [Rapport sur la coopération pour le développement](#) qui s'interroge sur les mesures à prendre afin de mobiliser les ressources nécessaires pour financer la réalisation de ces objectifs. « *Mobiliser les ressources au service du développement* » fournit une vue d'ensemble des sources de financement disponibles aux PVD et propose des recommandations afin d'en mobiliser davantage pour financer, entre autres, la lutte contre le changement climatique et promouvoir la paix et de la sécurité.

En attendant la version complète du rapport en début d'année prochaine, un [éditorial](#), un [résumé](#) ainsi qu'un [extrait](#) de la publication sont d'ores et déjà mis à disposition sur le site de l'OCDE.

AUTRES INFORMATIONS ET DOCUMENTS

Réunion à haut niveau du CAD, Paris.

Le Comité d'assistance au développement (CAD) de l'OCDE a tenu sa réunion à haut niveau les 14 et 15 décembre 2014 à Paris. Un [communiqué en anglais](#) est déjà disponible (une traduction française est en cours) ainsi que la [déclaration par le Président du CAD](#).

Rapport 2014 sur le développement en Afrique.

La Banque africaine de développement vient de lancer l'édition 2014 de son [Rapport sur le développement en Afrique](#). Cette année, l'ouvrage se penche sur le thème de « l'intégration régionale au service de la croissance inclusive ».